1. Cadre, objectifs et déroulement de l'atelier

1.1 Cadre et objectifs de l'atelier

Ce document est le compte-rendu de la rencontre organisée à Tunis, le 24 décembre 2011, par l'Association « *La voix de la Femme* » avec l'appui de la Fondation allemande « *Konrad Adenauer Stiftung »*, KAS, et portant sur le thème « *Le développement axé sur la femme* ».

Conçue d'abord comme une table ronde pour « offrir un espace de dialogue, d'échange d'expériences et de connaissances sur le développement axé sur la femme », la rencontre a finalement été organisée en atelier de travail visant cet objectif certes, mais aussi l'analyse de la situation et la formulation de recommandations d'actions pour améliorer cette situation. L'atelier s'intègre ainsi parfaitement dans les missions de cette jeune Association, sa mission et les valeurs qui guident son Action.

L'atelier a bénéficié de plusieurs séances de préparation entre les organisateurs (l'Association, et la Fondation) et le modérateur pour traiter les différents aspects d'un atelier de travail : contenu, programme, méthode de travail, participants, date et durée, lieu, etc. Cette préparation était nécessaire, notamment pour bien combiner ce qui avait été déjà programmé dans l'esprit « table ronde » et les exigences et spécificités d'un « atelier de travail ». L'accord obtenu a permis de structurer le programme et d'adapter le déroulement des travaux.

1.2 Déroulement de l'atelier

L'ouverture de l'atelier a été assurée par Mlle Naila Brahim, Présidente de la Voix de la Femme, qui a souhaité la bienvenue aux participant/es qui continuaient d'affluer dans la salle, en les remerciant d'avoir répondu si nombreux à l'appel de l'Association pour échanger et proposer sur un thème incontournable après la révolution.

L'atelier a regroupé jusqu'à **60 participants** représentant des structures institutionnelles étatiques, des formations politiques, la Société civile et des individualités (voir liste des participants, à la fin de ce document), avec une certaine surreprésentation des femmes, compte tenu des spécificités de l'Association.

Cette participation nombreuse et diversifiée témoigne du souci des organisateurs à ce que les réflexions menées soient les plus riches et les plus représentatives des points de vue du maximum d'institutions concernées, dans l'intérêt des femmes. Par ailleurs, l'implication de ces participants est un garant de leur engagement et adhésion aux conclusions de l'atelier et, plus tard, à la mise en œuvre des actions et mesures retenues.

Après l'ouverture et la présentation des participants, le modérateur a exposé l'approche participative et consensuelle propre à l'atelier, reposant sur les 3 composantes qui interagissent et qui sont explicitées sur le schéma de la page suivante :

- la communication de groupe
- la visualisation, et
- le recours à un modérateur qualifié, extérieur au groupe de participants.

Les règles du jeu de chacune de ces composantes ont été exposées par le modérateur qui a insisté sur leur respect par tous les participants pour le bon déroulement et la réussite de l'atelier.

Enfin, le programme a été présenté dans ses grandes lignes en 3 séances (voir programme à la fin de ce compte-rendu):

- une première séance de 3 exposés, chacun étant suivi par un débat, dont l'objectif est évidemment la discussion sur le thème, mais aussi et surtout l'identification de thèmes d'approfondissement qui vont constituer l'input de la séance suivante, et
- une seconde séance de travaux de groupes, pour l'analyse de la situation relativement aux aspects retenus précédemment, en vue de dégager des axes d'intervention pour l'amélioration de cette situation, et
- une troisième séance en plénière, pour l'exposé des travaux des groupes, leur discussion-amélioration et validation collective.

2. Séance d'exposés-débat

Les exposés étaient conçus comme introductifs au débat

2.1. 1^{er} exposé introductif: le chômage féminin: dimensions, structure et perspectives. Monsieur Habib Touhami, économiste, ex-Ministre.

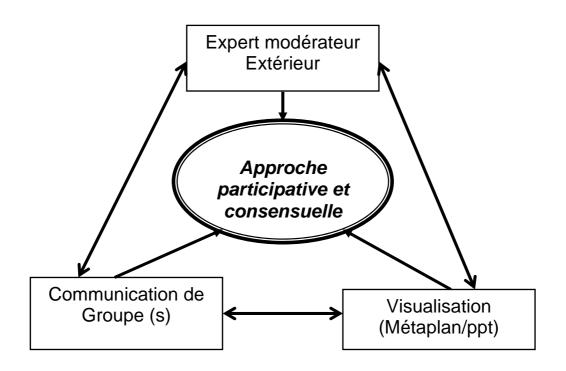
Exposé dense et très riche en données chiffrées et statistiques sur le chômage féminin, apparemment plus grave que ne le suggéraient les statistiques édulcorées d'avant la révolution, comme la plupart des autres statistiques socio-économiques. Les données sont déclinées par âge, secteur d'activité, régions, etc. L'exposé a soulevé 2 grandes catégories de remarques :

- sur la fiabilité des données en matière de chômage, malgré la mise à niveau en cours, depuis la révolution, mais ceci prendra encore beaucoup de temps avant la production de statistiques valables, et

Veiller au respect de la méthode

Approche de l'Atelier

Animer les débats tout en ardant la neutralité quant au contenu



C'est dans l'échange qu'on enrichit les idées

Personne ne sait rien / tout

1 seule idée par carte

Savoir écouter et ne pas faire de longs discours

4 lignes au maximum par carte

Chacun son tour : savoir attendre son tour

Respecter les idées différentes des siennes

Oublier la hiérarchie

- en conséquences, sur la signification des situations analysées, la différenciation réelle des situations régionales et locales, nationales et sectorielles.

Le débat, aussi bien que l'exposé, a duré plus que le temps imparti, le modérateur ayant laissé tous les intervenants s'exprimer à leur guise, tout en essayant, difficilement d'ailleurs, de circonscrire l'ampleur des interventions. Malgré la discipline de la plupart des participants, la soif d'expression libre était beaucoup plus intense pour être gérée comme au cours d'un atelier habituel.

La problématique globale qui a été retenue suite à ce débat est que « *le secteur privé recrute moins les femmes* » (en dehors de quelques secteurs traditionnellement féminins, comme les ateliers du textile). Quelques thèmes ont été dégagés pour les travaux de groupes :

- favoritisme masculin chez les entreprises privées
- concentration du travail féminin dans des secteurs à faibles rémunérations, et
- mobilité des femmes faible.
- **2.2. 2ème exposé introductif** : les obstacles à l'entreprenariat féminin, cadre juridique, moyens économiques ou environnement social? Madame Salsabil Klibi, Assistante en droit public à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis.

L'exposé a confirmé que, pour l'essentiel, le cadre juridique tunisien n'est pas contraignant pour le travail et l'activité économique des femmes, et ce, depuis le Code du Statut Personnel, CSP. Certaines réglementations restent cependant incomplètes et surtout insuffisamment opérationnalisées et donc non respectées. Le débat a tourné notamment autour des obstacles socio culturels encore présents dans le pays, imposant un certain équilibre familial souvent obtenu aux dépends des femmes (mère, épouse, sœur, etc.). La femme au travail subit encore toutes ces contraintes pour réussir en milieu professionnel sans « trop délaisser ses obligations familiales ».

La problématique retenue de cet exposé stipule la « conjonction de contraintes juridiques et socio-économiques ». Elle sera analysée de manière approfondie en travaux de groupes.

2.3. 3ème exposé introductif : La femme et les opportunités d'investissement dans les projets environnementaux. Monsieur Fayçal Dchicha, président d'Association et expert en environnement.

L'intervenant a notamment mis l'accent sur le caractère innovant de tout ce secteur environnemental et les opportunités d'emploi qu'il offre aux femmes, principalement dans le domaine des services environnementaux. Au cours du débat, plusieurs participants ont observé que ces emplois potentiels ne sont pas typiquement, encore moins exclusivement, féminins. Dans la situation de chômage que connaît le pays, surtout pour les diplômés du supérieur, sans distinction de sexe, sans discrimination positive pour les femmes.

La problématique retenue après débat met l'accent sur le fait que la femme n'investit pas suffisamment dans le secteur environnemental. Le travail de groupe explicitera cette problématique en distinguant les facteurs généraux de ceux liés au comportement des femmes.

3. Séance de travaux de groupes : diagnostic de la situation

3.1. Méthode de travail : l'analyse causale

Pour traiter les problématiques retenues en vue d'identifier des axes d'intervention pertinents, la méthode de travail a été exposée par le modérateur. Il s'agit d'abord d'élaborer un diagnostic participatif en utilisant *l'analyse causale*, à travers l'analyse des problèmes caractérisant chacune des situations analysées à travers l'exposé introductif et le débat qui l'a suivi.

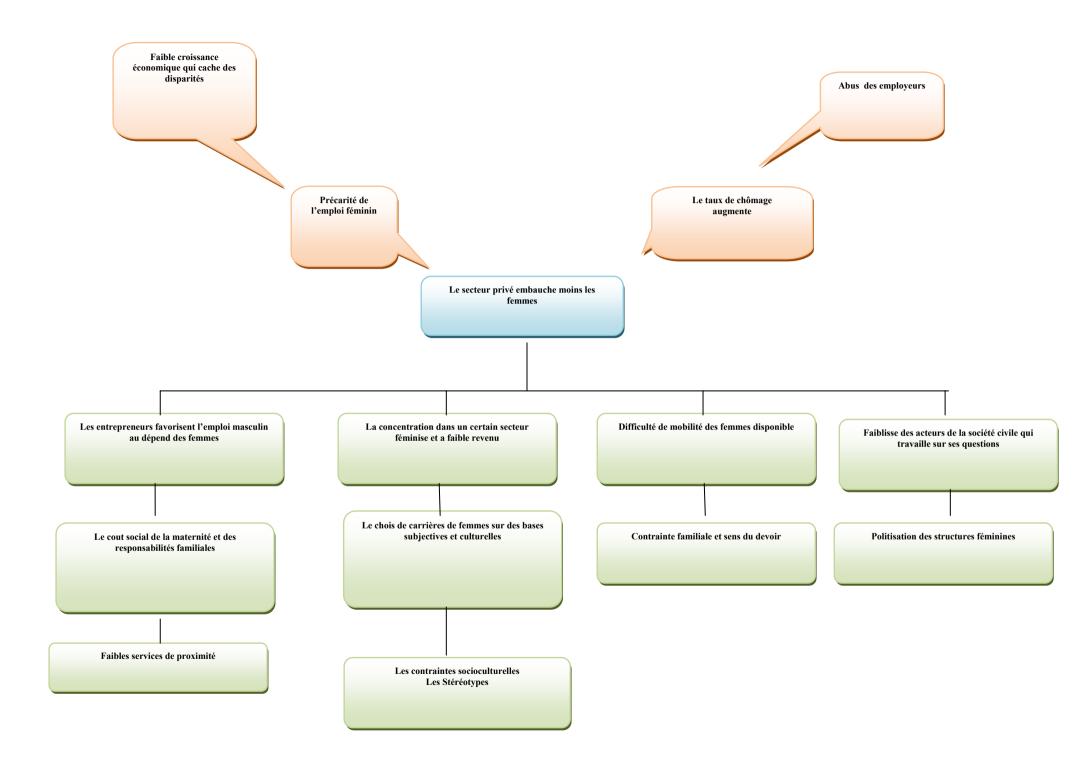
Un *problème* est une « situation insatisfaisante, perçue négativement et qu'on voudrait améliorer ». D'où les formulations négatives de cette étape d'identification des problèmes pour que l'aspect contraignant soit explicitement formulé, sans équivoque et sans qu'on y ajoute un commentaire supplémentaire.

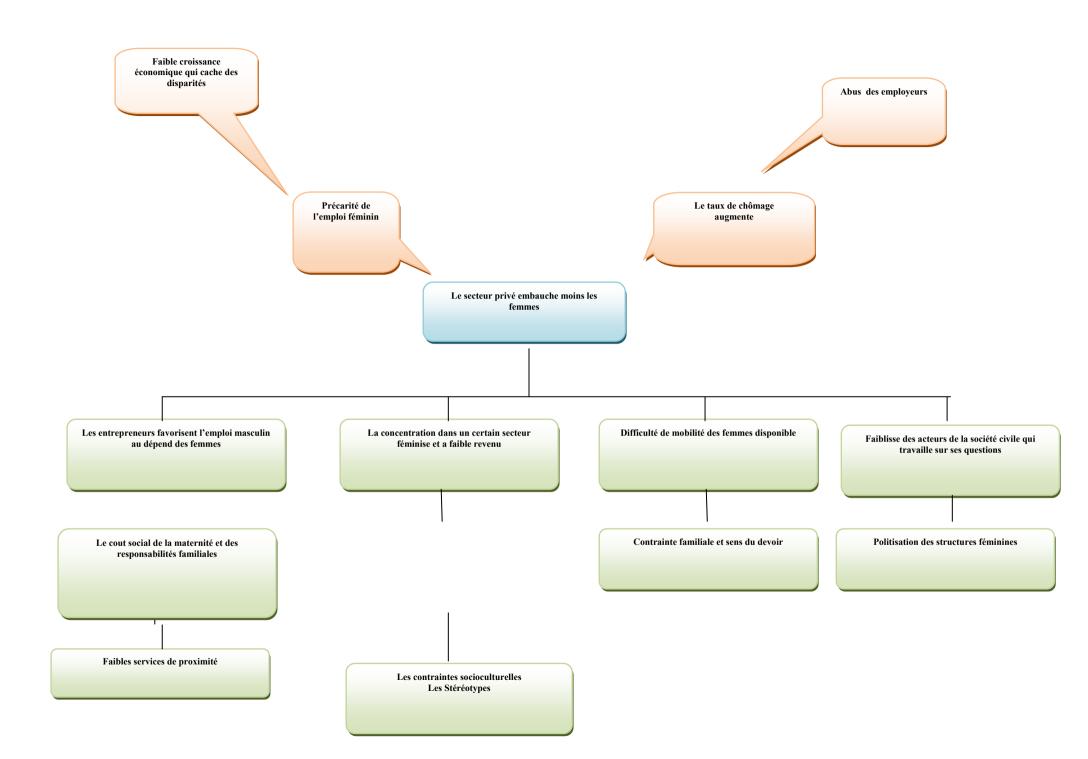
Le travail commence par la formulation d'un problème supposé caractériser la situation dans sa globalité appelé *problème de départ*. Il est suffisamment complexe pour être décortiqué par la suite, par l'identification des ses *causes directes* qui sont, évidemment, aussi des problèmes. Pour chacune de ces causes, le travail se poursuit par l'identification de ses propres causes-problèmes qui représentent alors des *sous-causes* du problème de départ, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on juge que l'approfondissement est suffisant et que, dans l'état actuel des connaissances et de la réflexion, on ne puisse pas aller plus loin ou, tout simplement, que le temps disponible ne le permette pas. Effectivement, pour le présent atelier, le temps disponible est vraiment très limité, l'analyse causale sera probablement limitée à 2 ou 3 niveaux d'approfondissement, largement suffisants pour un objectif de diagnostic conduisant à l'identification d'axes d'intervention.

Par ailleurs, il est important aussi d'identifier les conséquences ou *effets* du problème de départ qui sont aussi des problèmes situés à un niveau plus élevé que celui-ci, sans avoir à aller très loin. En effet, plus on monte au-dessus du problème de départ, plus les effets sont indirects et résultent de la conjonction d'autres causes en plus de ce problème de départ. La structure obtenue est dénommée *arbre des problèmes* et reproduit, de bas en haut, des *relations de cause à effet*. L'importance d'un problème ne dépend pas de sa position sur l'arbre (plus ou moins haute, centrale ou latérale, à gauche ou à droite).

Ces explications méthodologiques ont été exposées par le modérateur et explicitées par le traitement collectif d'un exemple d'application. Trois groupes de travail ont ensuite été constitués pour traiter les 3 problématiques retenues. Les arbres et branches obtenus sont reproduits dans les diagrammes des 3 pages qui suivent.

3.2. Diagnostics réalisés et arbres obtenus





مجتمع أكثر توازن بين الجنسين

الآلة القانونية الأكثر نجاعة

استهداف المرأة بشتى أساليب العنف

> عوائق متلازمة قانونية و اقتصادية و اجتماعية

غياب المرأة و ضعف المبادرة لدى المرأة ضعف في توظيف الموارد البشرية

التبعية الاقتصادية

التمييز الإيجابي في اقتحام الفضاء العام

غياب الجرأة و ضعف المبادرة لدى المرأة

Faiblesse de l'entreprenariat féminin



IN SUffisance de L'intervention de La societé Civile Les Axes d'intervention